RD-CONGO





300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3149 - MARDI 20 FÉVRIER 2018

CÉNCO

Les évêques réitèrent leur engagement pour l'avènement d'un Etat démocratique en RDC



Deux jours après l'Assemblée plénière extraordinaire de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) tenue du 15 au 17 février à Kinshasa, les évêques catholiques ont réitéré leur engagement « à rester aux côtés du peuple congolais ». Ils l'ont

exhorté à « prendre son destin en main », notamment par « des initiatives de nature à barrer pacifiquement la route à toute tentative de confiscation ou de prise de pouvoir par des voies anticonstitutionnelles ».

Tout en dénonçant les menaces

Des évêques catholiques au Centre interdiocesain dont font de plus en plus l'objet les organisateurs des marches pacifiques, ils sollicitent de l'autorité compétente l'annulation des édits interdisant ces manifestations sur l'ensemble du territoire national.

Page 5

RÉPRESSION DE LA MARCHE DU 21 JANVIER À KINSHASA

La famille de Thérèse Kapangala incrimine le patron de la police



L'avocat de la famille, Me Jean-Marie Kabengele, dit avoir réuni des « preuves» attestant la « responsabilité pénale » du général Sylvano Kasongo dans le meurtre, le 21 janvier, de la jeune aspirante de la paroisse Saint-François-de- Sales de Kintambo. Quand bien même l'incriminé n'était pas sur place à Kinshasa au moment des faits, l'avocat estime qu'il était censé connaître le bataillon qui était déployé dans la ville lors de la marche des chrétiens catholiques ainsi que les hommes qui agissaient sous son Des fidèles catholiques le 30 décembre 2017 commandement. La famille de la défunte qui n'accorde aucun crédit à la commission d'enquête gouvernementale ouverte à ce sujet, déclare attendre beaucoup de l'autorité judiciaire avec espoir de parvenir rapidement à l'éclatement de la vérité.

Page 3

SITUATION HUMANITAIRE DANS L'ITURI

L'Unicef préoccupé par la situation des enfants déplacés

Les violences interethniques déclarées en Ituri, depuis décembre dernier, ont engendré de graves conséquences sur le vécu de la population, en particulier les femmes et les enfants. Selon l'Unicef, plus de soixante-dix villages ont été incendiés lors des récentes violences avec plus de soixante-seize meurtres à l'arme blanche.

Conséquence : plus de quarante-six mille enfants sont déplacés ou réfugiés à cause de ces violences interethniques. Face à ce conflit qui affecte particulièrement les enfants, l'Unicef a activé, à partir de son bureau de Bunia, son programme de réponse rapide aux mouvements de la population.

Page 4

JUSTICE

Des opérateurs de télécoms accusés d'intégrer le système politique de la RDC



Un ordinateur connecté sur internet (photo Adiac)

Huit organisations de défense des droits de l'homme ont signé, le 15 février à Lubumbashi, dans le Katanga, un communiqué conjoint marquant l'amorce d'une série d'actions relatives aux plaintes en faveur des victimes du droit d'accès à l'internet. Ces actions visent quatre multinationales de télécommunications opérant en RDC dont Vodacom, Orange, Airtel et Africell accusées d'intégrer le système politique du pays.

Les ONG dénonciatrices les accusent notamment d'avoir interrompu l'internet pendant un moment, sans aviser au préalable leurs clients ni s'excuser des désagréments causés...

Page 2

JUSTICE

Des sociétés de télécommunications accusées d'intégrer le système politique de la RDC

Les ONG dénonciatrices ont visé Vodacom, Orange, Airtel et Africell, qu'elles ont accusées d'avoir interrompu l'Internet pendant un moment, sans aviser au préalable leurs clients ni s'excuser des désagréments causés...

Huit organisations de défense des droits de l'homme ont signé, le 15 février à Lubumbashi, dans le Katanga, un communiqué conjoint marquant l'amorce d'une série d'actions relatives aux plaintes, en faveur des victimes du droit d'accès à l'internet. Ces actions visent, à en croire le document parvenu à notre rédaction, quatre multinationales de télécommunications opérant en RDC dont Vodacom, Orange, Airtel et Africell que ces ONG accusent d'intégrer le système politique du pays.

Ces associations encadrent les plaignants qui pensent avoir été lésés par les coupures d'internet et des SMS par ces sociétés, notamment lors des manifestations menées par la population congolaise. Les plaintes portent essentiellement sur la violation des chapitres II, III et IV des directives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relatives aux principes généraux, la publication d'informations et les droits de l'homme.

Ces ONG notent, en effet, qu'il est mis à charge de ces entreprises les faits d'avoir interrompu ou perturbé l'accès à l'Internet, sans explication ni remboursement. « Ceci constitue un manquement à leur obligation de fournir des services aux Congolais qui avaient payé d'avance des mégabytes, contre promesse de garantie de leur libre usage, selon les prix payés. », ont expliqué ces associations. Ces sociétés sont également accusées d'avoir refusé de communiquer ou prévenir leurs clients d'incidences négatives pouvant nuire à leurs intérêts. « Ces entreprises n'ont ni informé à l'avance, ni donné une quelconque justification, a posteriori, ni s'excuser pour les préjudices causés. », ont argumenté les signataires. Dans certains cas, ces sociétés sont également accusées d'exécuter des injonctions politiquement motivées. Elles n'ont ni porté plainte ni quitté la RDC, à la suite d'ordres manifestement illégaux de perturber ou interrompre l'accès à internet, ont estimé les ONG.

Des motifs politiques

Une analyse rétrospective d'évènements entourant chacune des cinq interruptions de l'accès à internet, fait ressortir qu'il n'y a que des motifs politiques, selon la société civile. Ce qui porte à croire, a-t-elle souligné, que les multinationales de télécommunications se sont intégrées au mécanisme répressif du système politique au pouvoir, au détriment des droits des citoyens congolais, leurs clients.

Ces ONG ont indiqué que la série de plaintes est portée à trois niveaux, à savoir la dénonciation auprès des administrations des entreprises, aux fins d'investigations et dispositions utiles; l'assignation devant le tribunal de commerce congolais, pour réparation des préjudices subis ; et des plaintes devant les points de contacts nationaux de l'OCDE des pays d'origine des



Antenne de télécommunication

multinationales. Elles ont identifié la France, pour Orange; le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud, pour Vodacom ; et l'Inde, pour Airtel. Africell, regrettent-elles, ayant son siège au Liban, ne peut faire l'objet d'une procédure devant l'OCDE.

La société civile se convainc d'agir dans l'intérêt général de voir s'améliorer la conduite des multinationales et servir de pédagogie aux autres entreprises qui doivent savoir refuser d'obtempérer à tout ordre manifestement illégal. Elle a rassuré que les plaignants, encadrés par les ONG, seront assistés ou représentés, à tous les niveaux, par un collectif d'avocats dirigés par le bâtonnier honoraire du Barreau de Lubumbashi, Me Jacques Bakambe Shesha.

Les ONG signataires de ce communiqué sont Action contre l'impunité pour les droits humains, Association africaine de défense des droits de l'homme/section du Katanga, l'Association congolaise pour l'accès à la justice, Groupe d'action non-violence évangélique, Humanisme et droits humains, Institut alternatives et initiatives citoyennes pour la gouvernance démocratique, Institut de recherche en droits humains ainsi que Justicia association à but non lucratif.

Lucien Dianzenza

Germain Katanga dénonce la lenteur de son procès

L'ancien chef de guerre congolais est poursuivi pour crime contre l'humanité en République démocratique du Congo (RDC).

Germain Katanga, poursuivi pour crime contre l'humanité en RDC, a dénoncé, le 16 février, la lenteur avec laquelle se déroulait son procès devant la Haute cour militaire congolaise. L'ancien chef de guerre et ses six coaccusés ont comparu à l'audience ouverte peu après 13h 00 (12h 00 GMT) dans ce procès, ouvert en février 2016. Ils sont poursuivis pour «crime de guerre, crime contre l'humanité et participation à un mouvement insurrectionnel» dans la région aurifère de l'Ituri (nord-est de la RDC). «Nous sommes dans quelle étape du procès? Nous sommes dans le fond de l'affaire ou encore dans les préliminaires?, s'est interrogé Germain Katanga devant la barre. «Pourquoi ça traîne, avançons», a-t-il insisté. Un autre prévenu, Floribert Ndjabu, arrêté en 2005, a pour sa part estimé que « treize ans de détention préventive, c'est trop! Et ma femme m'a quitté», a-t-il regretté.

Le 16 février, le tribunal militaire statuait sur la récusation du président du tribunal par les sept prévenus, l'accusant d'être partial. La prochaine audience a été fixée au 23 février. Surnommé Simba («Lion» en swahili) pour sa férocité lorsqu'il était à la tête des Forces de résistance patriotiques en Ituri, Germain Katanga, 39 ans, promu général de brigade dans l'armée congolaise fin 2004 en échange de la reddition de sa milice, avait été arrêté en 2005 par les autorités congolaises. Livré en 2007 à la Cour pénale internationale (CPI), il a été condamné en 2014 à douze ans de prison pour complicité de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour l'attaque d'un village ayant fait environ deux cents morts en 2003.

Transféré à Kinshasa, en décembre 2015, Germain Katanga devait sortir de prison le 18 janvier 2016, compte tenu de son temps passé derrière les barreaux en préventive et de la remise de peine que lui avait accordé la CPI, conformément à son règlement. Ce même jour, les autorités congolaises avaient indiqué qu'il ne serait pas libéré et que des poursuites avaient été ouvertes contre lui.

AFP

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteurs en chef: Guy-Gervais

Kitina. Thierry Noungou Service Société: Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique: Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Ové, Jean Kodila Service Économie : Quentin Loubou.

Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International: Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat

ÉDITION DU SAMEDI:

MervII Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial: Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie

Société: Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Sports: Martin Enyimo Relations publiques : Adrienne Londole Service commercial: Stella Bope Comptabilité et administration : Lukombo Caisse: Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa: Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces: Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks: Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques: Adrienne Londole Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale: Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville: Errhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guvlin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Diffusion Kinshasa: Adrienne Londole. Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur: Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux: Jules César Olebi Chef de section électricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section transport: Jean Bruno

Ndokagnia Assistante: Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur: Emmanuel Mbengué Assistante: Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317 eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint: Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: (+242) 05 532.01.09 Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

N° 3149 - Mardi 20 février 2018

LE COURRIER DE KINSHASA

RDC/KINSHASA | 3

CRISE EN RDC

Forrest, le magnat du Katanga, en a vu d'autres

Des rebelles ont voulu l'exécuter, des ONG l'ont accusé de plusieurs trafics, l'arrivée des Chinois a bousculé son empire: le magnat George Forrest a bâti l'une des plus grandes fortunes d'Afrique dans les crises qui secouent encore «son pays», la République démocratique du Congo (RDC).

À 2 000 km de la capitale Kinshasa et ses lourdes incertitudes politiques, c'est un septuagénaire élégant -veste bleu à col Mao, pochette ton sur ton- qui reçoit dans ses bureaux de Lubumbashi (sud-est), la relativement paisible capitale du Katanga minier. Un drapeau français flotte à l'entrée: ce fils d'un Néo-Zélandais né en 1940 dans l'ex-Congo belge a été consul honoraire de France, titre qu'il a transmis à son fils, comme son groupe aux activités multiples (mines, énergie, banque, agro-alimentaire).

En 1995, Forrest a opté pour la nationalité belge. Mais de nombreux Congolais le considèrent encore comme l'un des leurs, tant sa vie se confond avec l'histoire du pays depuis l'indépendance de 1960. En 1965, Mobutu Sese Seko prend le pouvoir, rebaptise le Congo Zaïre et instaure une dictature rongée par la corruption. Au Katanga, les Forrest oeuvrent dans les travaux publics et une fabrique de cigarettes. En 1974, Mobutu nationalise l'économie et la famille Forrest, installée



George Forrest

au Congo depuis 1922, perd tout. libérer Kolwezi. «Sans indemnité. Peu après, C'est vous, Forrest?

mon père est décédé. Un choc.»,

La «zaïrinisation» se traduit vite

par une banqueroute. Mobutu bat

le rappel des étrangers. Forrest

reprend la gestion des affaires fa-

miliales dans son fief de Kolwezi,

l'autre grande ville du Katanga.

En 1978, Kolwezi est envahie par

des rebelles qui massacrent des

Congolais et des Blancs. «J'étais

visé. Ils disaient que j'étais l'ami

de la France et de Mobutu. J'ai

été mis au mur pour être exécu-

té. Ce sont mes travailleurs qui

m'ont sauvé.», explique-t-il. Mo-

butu se tourne vers la France, qui

lui envoie des parachutistes pour

confie Forrest.

Dans les années 1980-1990, Forrest diversifie ses activités dans les ciments et l'extraction minière, dopée par l'explosion mondiale des téléphones portables. L'histoire du Congo s'emballe de nouveau. Avant son assaut final contre Kinshasa et le vieux maréchal Mobutu en mai 1997, le chef rebelle Laurent-Désiré Kabila marque une étape à Lubumbashi. «C'est vous Forrest?», aurait demandé le disciple de Mao Tse-Toung et du Che Guevara, lors des présentations avec le grand industriel, qui n'en mène pas large.

Kabila ne spoliera pas Forrest,

son parc automobile. En 1999, le «Mzee» (sage, en Swahili) le propulse même à la tête du joyau du Congo, la Générale des carrières et des mines (Gécamines), qui exploite les fabuleuses richesses du pays et remplit les caisses de l'Etat. «J'avais passé un accord avec Kabila père. La Gécamines versait tous les mois officiellement quatre millions de dollars à la Banque centrale.», révèle Forrest. Après l'assassinat en 2001 du père et l'avènement du fils Joseph Kabila, Forrest se retire de la Gécamines pour reprendre ses propres activités, libéré de tout soupcon de conflit d'intérêts. Au fil des années 2000, des ONG l'accusent de pillages de minerais et la presse évoque des trafics d'armes. «J'ai toujours été blanchi. Les ONG, c'est du business. Si vous ne les financez pas, elles vous attaquent.», indique-t-il.

se contentant de réquisitionner

On est bien avec tout le monde

À l'époque, Forrest se présente comme le «premier investisseur et employeur privé» de RDC, où les capitaux étrangers débarquent. En 2007, Kinshasa et Pékin signent un «contrat du siècle», mines contre infrastructures. Forrest est prié de céder aux Chinois des gisements de cuivre et de cobalt. «Les Chinois font des propositions très intéressantes pour le pays, mais contre combien de milliards de

matières premières? Proportionnellement, ce n'est pas juste.», regrette-t-il. À 78 ans, le patriarche a cédé son groupe à son fils Malta, en gardant un oeil sur la banque BCDC -rachetée au Français BNP- et ses élevages de trentehuit mille bêtes.

La RDC traverse une nouvelle crise, avec le maintien au pouvoir du président Kabila dans l'attente d'élections annoncées pour décembre. L'un des principaux opposants est une vieille connaissance des Forrest, l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, en exil de fait à Bruxelles. Katumbi, Forrest: les deux noms sont aussi associés au TP Mazembe de Lubumbashi, gloire du football africain (Katumbi est président du club, Forrest fils, premier vice-président). Ces liens n'ont «rien de politique. Le pouvoir le sait très bien», commente prudemment Forrest, qui botte en touche toute question sur «Moïse», candidat déclaré à la succession de Kabila.

«On a passé beaucoup d'événements et beaucoup de crises, parce qu'on ne se mêle pas de politique. On est bien avec tout le monde». Forrest pointe à la seconde place des fortunes de l'Afrique francophone sub-saharienne, selon le magazine «Forbes» qui avançait le chiffre de huit cents millions de dollars fin 2016.

AFP

RÉPRESSION DE LA MARCHE DU 21 JANVIER À KINSHASA

Les parents de Thérèse Kapangala incriminent le patron de la police

L'avocat de la famille, Me Jean-Marie Kabengele, dit avoir réuni des « preuves » attestant la « responsabilité pénale » du général Sylvano Kasongo dans le meurtre de la jeune aspirante de la paroisse Saint-François-de-Sales de Kintambo.

L'affaire Thérèse Déchade Kapangala, 24 ans, assassinée dans la foulée de la marche des chrétiens catholiques du 21 janvier dernier alors qu'elle se trouvait à l'intérieur de la paroisse Saint-François-de-Sales de Kintambo, vient de prendre un nouveau tournant. Après une première plainte contre X déposée auprès des services judiciaires, lesquels n'ont pas daigné lui donner une suite favorable en enclenchant la procédure requise, la famille de la défunte est revenue à la charge, cette fois-ci avec une deuxième plainte plus détaillée. Celleci, déposée depuis le 15 février aux offices du procureur général de la République et de l'auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), charge le chef de la police de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, ainsi que les unités sous son commandement qui, d'après la famille, seraient directement impliqués dans cet odieux assassinat.

Là-dessus, Me Jean-Marie Kabengele, l'avocat conseil de la famille, soutient avoir réuni toutes les preuves établissant clairement la responsabilité du patron de la police et de ses hommes dans cette forfaiture. Quand bien même l'incriminé n'était pas sur place à Kinshasa au moment des faits, Me Jean-Marie Kabengele estime que cela ne le dédouane pas de tout soupçon, étant entendu qu'il était censé connaître le bataillon qui était déployé dans la ville ce jour-là ainsi que les hommes qui agissaient sous son commandement.

Des témoignages recueillis par la famille vont dans tous les sens et tendent à confirmer, pour beaucoup, l'implication de la police dans l'assassinat de l'aspirante Thérèse Déchade Kapangala. « Une voix semblable à celle d'une femme » aurait ordonné à un policier « monté » sur un véhicule cherchant à accéder à l'intérieur de la paroisse fermée et où se trouvait la victime, de « tirer ». Une balle ciblée l'avait atteinte en plein cœur après avoir transpercé sa cote droite avant de ressortir par le bras gauche. Une mort cruelle vécue en live par de nombreux fidèles de la paroisse Saint-François-de-Sales présents sur les lieux, apprend-on.

Telle est la version défendue, après recoupements, par la famille et contenue dans le courrier adressé aux autorités judiciaires. « Un assassinat aux apparences de crime contre l'humanité », parce que perpétré dans une église, « un lieu protégé par les conventions de Genève », peut-on lire dans la plainte. Une piste non négligeable qui, croit-on savoir, pourrait orienter le procureur général de la République et l'auditeur



général des FARC dans leurs investigations, de sorte à élucider les circonstances du meurtre de la jeune fille. Ce, d'autant plus que lors de sa conférence de presse du 26 janvier, le chef de l'Etat, Joseph Kabila Kabange, avait exprimé ses regrets et promis que l'auteur de ce crime sera traduit en justice.

La famille de la défunte n'accorde aucun crédit à la commission d'enquête ouverte sur la répression des marches des laïcs agissant sous le contrôle du gouvernement. Elle attend beaucoup de l'autorité judiciaire avec espoir de parvenir rapideL'affiche de la jeune Kapangala lors de ses funérailles ment à l'éclatement de la vérité. « Au vu des circonstances de l'assassinat de notre fille et des menaces qui continuent à peser sur la famille, nous demandons à votre office de mener une enquête pour élucider les raisons qui ont poussé le général Sylvano Kasongo à envoyer ses éléments tuer notre fille et sœur, identifier le donneur d'ordre et l'exécutant de cet assassinat aux apparences de crime contre l'humanité (...) », ont écrit les signataires de la lettre adressée au procureur de la République. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LE COURRIER DE KINSHASA N° 3149 - Mardi 20 février 2018 4 | RDC/KINSHASA

ENTREPRENEURIAT

2^e édition « Start IT Congo »

Près de trois cents entrepreneurs, cadres dirigeants ou influenceurs triés sur le volet se réuniront à Paris sur le thème « L'entrepreneuriat numérique et à impact social en République démocratique du Congo ».

La deuxième édition des rencontres Start IT Congo s'ouvrira, le 23 février, à la plateforme de connexions interentreprises - start-up, Hub de la BPIFrance, dans le 9e arrondissement de Paris. Le but est de consolider les échanges économiques entre les entrepreneurs de la République démocratique du Congo (RDC) et le reste du monde, notamment sa diaspora. Pour son initiateur, Jonathan Kiloso, il s'agit avant tout de faire circuler l'information et de favoriser les contacts.

Selon les organisateurs, y seront présents les entrepreneurs et influenceurs de la RDC et d'ailleurs. Parmi les personnalités attendues, citons, par exemple, Haweya Mohamed, la directrice générale d'Afrobytes; Christian Kamayou, le patron de My African start-up; ou encore Cédric Longange, président de la Chambre de commerce britannique-congolaise. Celles-ci s'exprimeront sur des sujets tels que l'impact social des entrepreneurs de la diaspora congolaise, l'écosystème numérique de la RDC ou encore les pièges à éviter pour lancer son entreprise à Kinshasa.



L'équipe Start IT Congo 2018

Des cadres des entreprises, des entrepreneurs ainsi que des investisseurs congolais viendront spécialement de la RDC. L'objectif des organisateurs est clairement d'aborder la transformation numérique dans le pays ainsi que son impact réel pour les entrepreneurs sociaux.

Cette rencontre sera l'occasion d'établir un bilan d'étape sur les efforts consentis par l'équipe Start IT Congo et d'évoquer, de façon détaillée, les coulisses de l'ouverture du premier incubateur tech et impact social en Afrique centrale. Start IT Congo, précisent ses membres, se veut le

catalyseur du mouvement entrepreneurial congolais. L'idée est d'abord d'impulser un mouvement à l'échelle de Kinshasa, puis de fédérer les startups et les entrepreneurs congolais au niveau national et international, et enfin de valoriser cet écosystème.

 $Marie\,Alfred\,Ngoma$

CARITAS CONGO

Le conseil d'administration examine les rapports 2017

Au cours de la session ordinaire tenue du 13 au 14 février à leur siège à Kinshasa, les administrateurs ont pris connaissance du rapport financier et celui des projets qui ont été exécutés l'année dernière.



Une vue des participants à la réunion ordinaire du conseil d'administration de Caritas Les travaux de deux jours se sont déroulés sous la direction de Mgr Placide Lubamba, évêque du diocèse de Kasongo, en l'absence de Mgr Dieudonné Uringi, retenu par une crise humanitaire dans son diocèse de Bunia. A en croire Mgr Placide Lubanda, il a été question pour eux d'apprécier ce que fait Caritas à travers le pays pour apporter son assistance à la population congolaise. « Nous avons d'abord apprécié le travail de Caritas. Nous avons encouragé ses dirigeants et tout son personnel à aller de l'avant. Il est vrai qu'en ce temps-ci, elle est confrontée à certains problèmes qui seront sans doute résolus. », a-t-il expliqué. Les membres du conseil d'administration ont, en outre, formulé des orientations idoines pour la bonne marche de Caritas Congo en RDC.

Cette réunion a connu la participation des évêques membres de la Commission épiscopale Caritas-développement, de l'équipe du secrétariat exécutif, y compris des techniciens, à savoir des agents de Caritas Congo association à but non lucratif qui intervenaient à chaque fois qu'on avait besoin d'eux.

A line Nzuzi

SITUATION HUMANITAIRE DANS L'ITURI

L'Unicef préoccupé par la situation des enfants déplacés

Plus de quarante-six mille enfants sont déplacés ou réfugiés à cause des violences interethniques dans la province, depuis décembre dernier.

Les violences interethniques ont engendré de graves conséquences sur le vécu de la population en Ituri, en particulier les femmes et les enfants. Selon l'Unicef, plus de soixante-dix villages ont été incendiés lors des récentes violences avec plus de soixantemeurtres l'arme blanche. Parmi les victimes, une majorité de femmes et d'enfants. L'Unicef et ses partenaires ont identifié soixante-dix

enfants non accompagnés et deux cent quarante-cinq enfants séparés de leurs familles qui ont besoin d'une assistance urgente sur les alentours de l'hôpital général de Bunia, la capitale de la province de l'Ituri.

En sus de cela, ces violences interethniques ont été à la base du pillage d'au moins trois centres de santé et sept écoles, privant ainsi les enfants de soins de santé et d'éducation. L'Unicef estime qu'à cause de ces violences, plus de cent écoles ont interrompu les cours, sacrifiant trente mille enfants de leur scola-

La réponse à la crise

Face à ce conflit qui affecte particulièrement les enfants, l'Unicef a activé, à partir de son bureau de Bunia, son programme de réponse rapide aux mouvements de la population. Avec ses partenaires et en coordination avec



Les femmes et les enfants doivent être protégés

les autres acteurs humanitaires, l'Unicef distribue des bâches pour la relocalisation volontaire des déplacés sur des sites identifiés par les autorités provinciales et des kits d'articles ménagers composés de savons, produits de purification d'eau, ustensiles de cuisine, pagnes et couvertures. En partenariat avec le gouvernement, l'Unicef a envoyé des équipes de protection sur le terrain pour l'identification des enfants non accompagnés et séparés et leur prise en charge. Dans le souci de garantir les droits des enfants, l'agence onusienne demande à toutes les parties de les protéger contre la violence et de chercher une résolution pacifique aux différends dans cette province, parce qu'ils sont les premières victimes des conflits.

A.Nz.

N° 3149 - Mardi 20 février 2018 LE COURRIER DE KINSHASA RDC/KINSHASA | 5

EGLISE CATHOLIQUE

Les évêques réitèrent leur engagement pour l'avènement d'un État démocratique en RDC

Deux jours après l'Assemblée plénière extraordinaire de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) tenue du 15 au 17 février à Kinshasa, les hommes de Dieu ont, dans une déclaration, demandé à l'autorité compétente d'annuler les édits interdisant les manifestations pacifiques sur l'ensemble du territoire national.

Connus pour leur intransigeance et leur témérité particulièrement dans le bras de fer qui les oppose depuis quelques temps au pouvoir en place, les évêques catholiques sont restés constants dans leur prise de position, comme en témoigne la Déclaration ayant sanctionné leur Assemblée plénière. Rendue publique le 19 février par le secrétaire général de la Cénco, l'abbé Nsholé, cette déclaration a le mérite de clarifier la position des évêques par rapport aux enjeux politiques de l'heure sur fond des rapports tendus avec les autorités politiques du pays. A ce sujet, les évêques ont pris l'option de ne pas lâcher du lest dans leur action visant l'instauration d'un Etat démocratique en RDC. Ils ont réitéré leur engagement « à rester aux côtés du peuple congolais », ou mieux, à



Des évêques catholiques

ils ont rejeté toute responsabilité d'organisation des dernières marches pacifiques observées dans le pays qui demeure le fait du seul Comité laïc de coordination (CLC) qui bénéficie, par ailleurs, de leur total soutien. Aussi ont-ils déclaré soutenir les récents appels à des marches pour contrer la confiscation du pouvoir, tout en réclamant la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre dont ils ont dénoncé l'application

sélective et biaisée de ses dispositions.

Dans la foulée, les évêques n'ont pas manqué d'exprimer leurs inquiétudes au regard de la répression sanglante des manifestations pacifiques alors que le pays se prépare à la tenue des élections en vue d'une alternance pacifique au pouvoir. « Nous sommes profondément inquiétés par des faits très graves et des attitudes hostiles », ont-ils lancé, dénon-

çant au passage la traque, les poursuites et les menaces dont font de plus en plus l'objet les organisateurs des marches pacifiques qui, disent-ils, « n'ont fait qu'exercer leurs droits reconnus par la Constitution ». C'est notamment le cas des membres du CLC obligés de vivre dans la clandestinité puisque traqués par les services de sécurité.

Loin d'être intimidés par l'activisme et le zèle débordant

des services de sécurité lâchés aux trousses des initiateurs des marches et des prêtres catholiques, les évêques entendent maintenir allumée la flamme de la lutte. Ils exhortent, de ce fait, le peuple congolais à « demeurer debout et vigilant, à prendre son destin en main, notamment par la prière et par des initiatives de nature à barrer pacifiquement la route à toute tentative de confiscation ou de prise de pouvoir par des voies non démocratiques et anticonstitutionnelles ». Sans ambages, ils demandent à l'autorité compétente « d'annuler les édits interdisant les manifestations pacifiques, et d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de ceux qui ont commis des actes délictueux à l'occasion des marches organisées par le CLC et à prendre des dispositions appropriées pour encadrer les marches pacifiques comme cela se fait sous d'autres cieux ». Enfin, concernant la controverse suscitée par le recours par la Céni à la machine à voter, les évêques catholiques ont recommandé à la Centrale électorale de lever tout équivoque en acceptant sa certification par des experts nationaux et internationaux.

Alain Diasso

VODACOM LIGUE 1

ne pas abandonner la lutte. Par

la voix de leur secrétaire général,

Rangers et Dragons aux portes du play-off

La phase classique de la 23e édition du championnat national de football organisée par la Ligue nationale de football tend vers sa fin. Les choses se précisent dans la zone de développement ouest. Les deux premiers qualifiés sont quasiment connus, le Daring Club Motema Pembe (DCMP), premier du groupe, et l'AS V.Club, le deuxième.

L'Académie Club Rangers est certainement la révélation de l'édition. Pour sa première participation, elle est à quelques encablures de la qualification historique pour le play-off. Après plusieurs années d'absence dans l'élite du football national, l'Association sportive Dragons/Bilima est pour sa part à trois points de la qualification. Ainsi, l'un des objectifs de la saison pourrait être atteint.

Le FC Renaissance largué...

Mais rien ne va plus pour le FC Renaissance du Congo, qui littéralement peut déjà dire adieu à l'étape ultime de la Vodacom Ligue 1.

Jusque-là, l'équipe chère au pasteur Pascal Mukuna ne compte que treize points en quinze sorties. Les supporters Renais ne lorgnent maintenant que la Coupe du Congo de football. L'on rappelle que selon les règle-



L'AC Rangers de Kinshasa va disputer pour la première fois le play-off

ments du championnat national de football, les quatre premiers de la phase classique seront qualifiés directement pour le play-off. Le meilleur cinquième dans la zone ouest et centre-sud obtiendra également sin ticket.

Le classement zone ouest

Dans cette zone, DCMP est donc premier avec trente-neuf points en quinze matchs joués et un goal average de +24. V.Club occupe la deuxième position avec trente points en quatorze matchs joués et un goal différence de +19. Rangers vient à la troisième position avec vingt-deux points en quatorze matchs livrés et un goal différence de +4. Dragons/Bi-

lime occupe la quatrième place avec vingt-et-un points en quatorze rencontres jouées et un goal average de +1.

Molunge s'insère à la cinquième loge avec dix-sept points en quinze matchs. Le FC MK est sixième avec quatorze points en quatorze rencontres livrées, devant le FC Renaissance du

Congo campé à la septième place avec treize points en quinze matchs. Le Rancing Club de Kinshasa est huitième avec dix points pour treize rencontres livrées. Enfin, Nord Sport de Matadi est lanterne rouge avec six petits points glanés en quatorze matchs.

Martin Enyimo

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Une délégation de l'API visite les écoles des éco-activités

Au lendemain de la rencontre explicative sur les indicateurs spécifiques en vue d'opter pour l'investissement au Congo, Annick Mongo s'est rendue à Aubergenville, dans le département des Yvelines.

Laurent Plas, directeur des écoles des éco-activités, a accueilli, le 16 février, Annick Mongo, directrice de l'Agence pour la promotion des investissements (API) du Congo. En présence de Jean-Marie Tétart, maire de Houdon, activiste de la coopération décentralisée entre la France et le Congo, la délégation congolaise a effectué une visite guidée du CFA EA-Itedec. Avec des apprenants sous le statut d'apprentis, cette école offre vingt-trois formations en alternance, du CAP au Bac +5, dans les métiers du tertiaire, du bâtiment, de l'électricité, de l'éco-construction, du développement durable et de la transition énergétique.

«À Aubergenville, notre objectif premier est d'éviter de nous retrouver avec des jeunes aux



têtes bien remplies sans être à même de leur assurer, à la suite, les débouchés dans le monde du travail. Chaque apprenti admis dans ce cursus doit être porteur d'un projet. Nous assurons son instruction obligatoire et non son éducation. », a prévenu Laurent Plas. Et d'expliquer que les enjeux de son établissement se déclinent comme suit : être le premier opérateur sur les éco-activités avec une offre complète de parcours et de niveaux, du CAP au BAC + 5; répondre aux besoins en compétences des professionnels ; assurer, auprès des étudiants, leur employabilité et leur insertion professionnelle et accompagner le développement du Grand Paris, pour « bâtir la ville de demain ».

Séduite par le plateau de « forces

La délégation congolaise de l'API en visite dans le Département des Yvelines en France (DR) mutualisées » entre les entreprises et les professions partenaires de cet établissement, Annick Mongo a remercié ses hôtes pour cette liaison de formation rattachée au monde de l'entreprise. « Nous sommes venus voir comment répondre aux investisseurs qui viennent au Congo et nous demandent si, sur place, ils trouveront la main d'œuvre spécialisée.

Notre visite vient de nous montrer une des options pour obtenir des techniciens susceptibles d'être proposés à nos partenaires », a-t-elle suggéré. Sur invitation de Jean-Marie Tétart, la délégation s'est rendue à Poissy-sous-carrières en visite de la « matériau-thèque » à la Fabrique 21, le premier pôle de l'écoconstruction en Ile-de-France. Pour le tourisme au Congo, la construction des lodges, la gestion du bois ou la diminution de la consommation d'énergie, la délégation a trouvé quelques éléments de réponses pour les projets de rénovation et/ou de construction neuve traditionnelle et bois. « Nous allons également visiter d'autres sites du style de ceux que nous venons de découvrir, pour nous en inspirer et reproduire ces applications chez nous. Avant nous, le Togo et le Bénin les ont expérimentées. Cela est possible aussi au Congo. », a précisé Annick Mongo.

 $Marie\,Alfred\,Ngoma$

Les parlementaires échangent avec la Société Total E&P Congo

Une délégation des parlementaires conduite par Roland Bouiti Viaudo, deuxième vice président de l'Assemblée nationale a participé à une séance de travail avec la Société Total E&P Congo, organisée le 8 février à Pointe-Noire sur les enjeux de l'industrie pétrolière.

Après les turbulences occasionnées par la baisse considérable des prix du baril de pétrole, l'industrie pétrolière a connu des secousses dues à cette situation impondérable. Pour s'enquérir des nouveaux enjeux compte tenu de la baisse du prix du baril, les députés et sénateurs des commissions économie, finances et contrôle budgétaire de l'assemblée nationale et du Sénat ont eu des échanges avec la Société Total E&P Congo afin d'aborder de manière pragmatique les dossiers concernant l'activité que développe la Société pétrolière au Congo.

«Les parlementaires que nous sommes devons avoir la maitrise et la connaissance de ce dont nous parlons à l'hémicycle. C'est ce qui justifie cette séance de travail qui permet d'instaurer un dialogue entre la société pétrolière et nous. Cet échange est bénéfique puisqu'il nous permet, nous représentants du peuple de savoir ce qui se passe et quand nous ferons des descentes auprès des mandants pour que nous puissions rendre compte comme il se doit de tout ce que nous faisons », a dit Jean Epouma, président de la commission économie, finances et du contrôle budgétaire au Sénat et à Maurice Mavoungou, son collègue de l'Assemblée nationale de renchérir: « Peu avant la mise en production du champ pétrolier Moho Nord, les cours ont considérablement baissé. Nous étions en train de nous demander ce qu'allait devenir ce champ pétrolier mis en production en mars 2017 et qui produit plus de 100 000 barils/jour. Il a paru utile àl'acteur pétrolier qu'est Total E&P Congo de nous faire vivre de manière concrète la mise en production de ce champ. Nous avons ainsi vu la technologie qui a été engagée ». Le président de la commission économie, finances et contrôle budgétaire a ajouté: «Avec tout ce tumulte, il est plus qu'impérieux que nous nous tournions vers d'autres secteurs qui vont apporter des ressources de manière sûre et certaine pour le pays ».

Pour Pierre Jessua, directeur général de Total E&P Congo, il était important que les parlementaires s'approprient ces éléments. « Nous avons fait un point, expliquer la situation, les nouveaux enjeux compte tenu de la baisse du prix du baril. C'est vrai, qu'il y a des choses que l'on ne maitrise pas, nous ne maitrisons pas le prix du baril, ni les variations de devises. Par contre, nous maitrisons notre savoir au niveau de la production et notre savoir pour faire baisser les coûts. Au cours de cette séance, nous avons expliqué que Total E & P Congo a été capable de diviser par deux les coûts d'exploitation, de réduire de manière significative ses coûts de développement. Nous devons être capables de développer de nouveaux projets avec un baril à 50 dollars car au-delà de tout, Total E&P Congo ce n'est pas seulement le projet Moho Nord. C'est ce travail que nous faisons afin d'arriver à cette nouvelle frontière. Nous avons aussi expliqué aux parlementaires que nous souhaitons également développer l'exploration, nous avons des idées aussi bien dans le domaine du grand fond qu'à terre. Ce sont ces interactions que nous souhaitons entre la République et l'acteur économique qu'est Total E&P Congo ».

Pour ce qui est de la responsabilité sociétale de Total E&P Congo, nous nous sommes engagés malgré les difficultés à les tenir que ce soit dans le domaine de la formation ou dans celui de la santé, a conclu Pierre





N° 3149 - Mardi 20 février 2018 LE COURRIER DE KINSHASA **INTERNATIONAL** 7

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE

L'Unesco réitère son engagement pour la diversité linguistique

La 18° édition sera célébrée, le 21 février, sur le thème : « Préservation de la diversité linguistique dans le monde et promotion du multilinguisme en vue de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) ».

Proclamée par l'Unesco, le 21 février 2000, la Journée internationale de la langue maternelle est célébrée chaque année dans les États membres et au siège de l'institution. Le but étant de promouvoir la diversité linguistique et culturelle, ainsi que le multilinguisme. Pour la célébration de la 18e édition, l'Unesco a réitéré son engagement pour la diversité linguistique et invité ses Etats membres à commémorer l'évènement dans autant de langues que possible. Quant au thème retenu, il rappelle que la diversité linguistique et le multilinguisme sont essentiels pour le développement durable. « Nous vivons dans des sociétés multilingues et multiculturelles avec des citoyens et des citoyennes plurilingues. C'est important de promouvoir cette diversité car nous existons à travers nos langues. C'est grâce à elles que nous pouvons nous exprimer, communiquer, participer à la vie sociale et publique, et transmettre d'une façon pérenne les savoirs, les connaissances et les cultures. », indique un communiqué de cette agence onusienne.

Selon des études, la diversité linguistique est de plus en plus menacée à mesure que des langues disparaissent. En effet, une langue disparait en moyenne toutes les deux semaines, emportant avec elle tout un patrimoine culturel et intellectuel. Cependant, on constate des progrès dans l'éducation multilingue fondée sur la langue maternelle, dont l'importance est de mieux en mieux comprise, en particulier pour les premières années de scolarité, et l'engagement pour son développement dans la vie publique.

Le thème de cette 18^e édition est le bienvenu, car l'Unesco commémore le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. En effet, l'article 2 de ce document stipule qu'aucune discrimination ne peut se fonder sur la langue, et célèbre sa traduction dans plus de cinq cents langues. « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. », lit-on dans la Déclaration.

La Journée internationale de la langue maternelle 2018 sera également une occasion pour l'Unesco de mettre l'accent sur la diversité linguistique et le multilinguisme comme éléments clés pour le développement durable, notamment pour atteindre les cibles 4.6 et 4.7 de l'ODD4 sur l'éducation. « Les ODD s'appuient sur la diversité linguistique et le multilinguisme comme contribution essentielle à l'éducation à la citoyenneté mondiale. Ils constituent, en effet, des vecteurs de promotion du dialogue interculturel et du vivre-ensemble. », a conclu le communiqué.

Rappelons que cette journée consacre la reconnaissance du Mouvement pour la langue, commémoré au Bangladesh, en hommage aux étudiants tués par la police à Dacca (aujourd'hui capitale du Bangladesh). Ces derniers manifestaient pour que leur langue maternelle, le bengali, soit déclarée deuxième langue nationale du Pakistan de l'époque.

Parfait Wilfried Douniama

ENTREPRENEURIAT

2^e édition « Start IT Congo »



Près de trois cents entrepreneurs, cadres dirigeants ou influenceurs triés sur le volet se réuniront à Paris sur le thème « L'entrepreneuriat numérique et à impact social en République démocratique du Congo ».

La deuxième édition des rencontres Start IT Congo s'ouvrira, le 23 février, à la plateforme de connexions interentreprises start-up, Hub de la BPIFrance, dans le 9^e arrondissement de Paris. Le but est de consolider les échanges économiques entre les entrepreneurs de la République démocratique du Congo (RDC) et le reste du monde, notamment sa diaspora. Pour son initiateur, Jonathan Kiloso, il s'agit avant tout de faire circuler l'information et de favoriser les contacts. Selon les organisateurs, y seront présents les entrepreneurs et influenceurs de la RDC et d'ailleurs. Parmi les personnalités

attendues, citons, par exemple, Haweya Mohamed, la directrice générale d'Afrobytes; Christian Kamayou, le patron de My African start-up; ou encore Cédric Longange, président de la Chambre de commerce britannique-congolaise. Celles-ci s'exprimeront sur des sujets tels que l'impact social des entrepreneurs de la diaspora congolaise, l'écosystème numérique de la RDC ou encore les pièges à éviter pour lancer son entreprise à Kinshasa. Des cadres des entreprises, des entrepreneurs ainsi que des investisseurs congolais viendront spécialement de la RDC. L'objectif des organisateurs est

L'équipe Start IT Congo 2018 (DR) clairement d'aborder la transformation numérique dans le pays ainsi que son impact réel pour les entrepreneurs sociaux. Cette rencontre sera l'occasion d'établir un bilan d'étape sur les efforts consentis par l'équipe Start IT Congo et d'évoquer, de facon détaillée, les coulisses de l'ouverture du premier incubateur tech et impact social en Afrique centrale. Start IT Congo, précisent ses membres, se veut le catalyseur du mouvement entrepreneurial congolais. L'idée est d'abord d'impulser un mouvement à l'échelle de Kinshasa, puis de fédérer les startups et les entrepreneurs congolais au niveau national et international, et enfin de valoriser cet écosystème.

Marie Alfred Ngoma

PARUTION

Philippe Moukoko signe «Comme c'est beau la France!»

Inspiré d'une histoire vraie, l'auteur évoque dans son ouvrage de deux cent vingt-deux pages, publié aux éditions l'Harmattan à Paris, l'histoire de Billy X. Garçon perdu du quartier kilomètre 4(Km4) à Pointe-Noire, qui pense pouvoir s'en sortir en France.

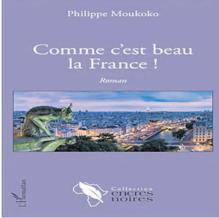
Dans le quartier Km4 comme escroqueries familiales, en dans bien d'autres coins de Pointe-Noire, voire en République du Congo, il est impossible pour quelqu'un de s'imaginer mourir, sans voir la France. Être Parisien est en quelque sorte vu comme un signe de réussite sociale qui place quelques-uns au-dessus des autres.

Le jeune Billy X est un beau parleur, un vaurien. Il a arrêté ses études en classe de seconde et passe ses journées à parcourir les rues du quartier et à rêver de Paris. « Voir Paris et mourir !», lance-t-il souvent.

Ce jeune homme parvient à effectuer son voyage avec de l'argent des mensonges et des

expropriant des orphelins et la veuve de son oncle dans le but d'organiser son voyage au pays de ses rêves.

Deux ans plus tard, Billy X revient au pays, il est riche, distribue de l'argent à tout vent, un million par-ci, deux millions par-là. Il sait qu'avec l'argent, on peut acheter même les consciences les plus éclairées. Ainsi, il soudoie la mère de Soukaly, son ex-copine, la mère de sa fille, Lola, d'emmener avec lui son enfant en France. « Elle est la fille d'un Français et pourquoi devrait-elle subir les misères du Km4 ? Pourquoi devrait-on la priver d'un avenir radieux, puisque la



France incarne le paradis? » Avec beaucoup d'hésitations de la part de la famille de Soukaly, la garde de Lola lui est enfin accordée. Une fois rentré à Paris avec son enfant, Billy X ne leur a plus jamais donné de nouvelles. Lorsqu'il revient au pays, il se cache, il rase les murs, il est dans des hôtels, alors qu'il a construit une maison à plusieurs niveaux pour ses parents au quartier Km4.

« Je me demande comment ma mère a pu faire confiance à Billy X, le laisser partir avec une petite fille de trois ans dans une grande ville comme Paris. Rien qu'à me souvenir des procédés que ce jeune homme avait utilisés pour partir en France. », s'inquiète Makila Mabé, l'oncle de Lola, à la page 16

L'origine de sa richesse étonne beaucoup de gens. À Paris, il est connu comme un paresseux, faiblard, profiteur, parasite. Pourtant, cela fait quelques années que personne n'a eu de ses nouvelles. Que serait-il donc devenu? Billy X était mort par un accident de circulation.

Un jour, Robert Mampassy, dit Makila Mabé, oncle de Lola, obtient une bourse pour aller étudier à Paris. Sa mère lui

confie la mission de retrouver Billy X et de récupérer la petite Lola. Malgré tous les efforts fournis, Makila Mabé n'a pas pu retrouver Lola. C'est en entrant en contact avec une ex de Billy X, qu'il apprend finalement que sa nièce a été vendue à un originaire des Pays-Bas.

« Je me sens coupable. C'est moi qui ai donné l'autorisation à Billy X d'emmener Lola à Paris. Je croyais que là-bas elle allait être à l'abri de la faim et des maladies. Eh bien, voilà le résultat! », regrette la mère de Makila Mabé, à la page 15.

Philippe Moukoko est Franco-Congolais né à Pointe -Noire. Il est auteur du «Dictionnaire général du Congo-Brazzaville». «Comme c'est beau la France!» est son premier roman paru en 2017.

Rosalie Bindika



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion à prix **KDO**

Compose *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES



EXPOSITION

Marcel Gotène remis en scène

L'activité ouverte le 19 février par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, va faire renaître l'artiste peintre congolais, l'enfant de Yaba, cinq ans après sa mort.

L'artiste ne meurt jamais, il survit à travers ses œuvres. C'est le cas aujourd'hui de Marcel Gotène, dont l'exposition intitulée « Gotène au cœur du cosmos » rassemble une série de gouaches sur papier cartonné qui ont marqué, de 1952 à 1953, la première période de l'artiste dans son aventure picturale à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, créée par le Français Pierre Lods. Période caractérisée par des formes caricaturales appelées communément «mickey» dans une débauche de couleurs.

Dans son mot de bienvenue, le préfet du département du Pool, Georges Kilebe, s'est incliné devant la grandeur de l'artiste. « Permettez-moi de reconnaître le talent et la renommée de l'artiste peintre Marcel Gotène. Revisiter tout son patrimoine léqué à l'humanité à travers le vernissage de ces œuvres ce jour reste, à n'en point douter, la reconnaissance infinie de la nation. », a-t-il déclaré.

A son tour, le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a rappelé qu'en 1954, en s'affranchissant de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, Gotène s'est tracé sa propre voie, inaugurant ainsi la seconde période d'une prodigieuse carrière où le rouge et le noir seront les couleurs dominantes de sa palette, quand bien même au cours des années 1980, il fut le seul peintre de sa génération à avoir produit des toiles achromes, c'est-à-dire noir sur fond

« Cinq ans après sa disparition,

nous sommes plus que jamais éta-

illustration et quel plus bel homqui reflète les multiples facettes de ce créateur protéiforme. », a

blis dans la certitude que Marcel Gotène était réellement un peintre incandescent, qui avait du métal et de la longueur. Quelle plus belle mage que la présente exposition fait savoir le ministre de la Culture

tiste, que Dieudonné Moyongo a in-

Le président de la République visitant l'exposition Marcel-Gotène (DR)

et des arts.

vité le président de la République à bien vouloir visiter la galerie d'exposition et à permettre ainsi au grand public d'entrer en apothéose picturale, dans le cosmos luminescent, insaisissable, abscons, renversant et tourbillonnant du Me Gotène. Alors que la journée du 20 février sera consacrée à un colloque sur l'œuvre de Marcel Gotène.

C'est après ces deux allocutions,

marquées par un bref survol sur l'ar-

Cependant, un seul fait marquant, l'absence remarquée de la famille Gotène à la cérémonie d'ouverture de l'exposition. Ni physiquement, ni moins encore par les œuvres picturales qu'elle détient. Pareil pour la Galerie Congo qui n'a cessé de soutenir l'artiste et sa famille. Les toiles de cette galerie n'ont point été exposées à Kintélé. Que s'est-t-il passé?

Que reste-t-il à faire ?

Au-delà de l'exposition qu'a inaugurée le président de la République dont l'appui apporté à Marcel Gotène a été constant jusque dans ses derniers instants, débute une magnifique aventure qui verra progressivement l'œuvre de l'artiste s'imposer comme l'un des trésors de l'art pictural moderne, comme l'indique la réflexion des Dépêches de Brazzaville du 19 février 2018. Et l'on peut être certain que, très vite, les plus grands musées de la planète solliciteront la Fondation Gotène afin qu'elle organise chez eux des expositions prestigieuses.

Né vers 1939, Marcel Gotène, artiste peintre, sérigraphe, tapissier prolifique, admiré mais parfois haï, imité mais jamais égalé, laisse une œuvre colossale qui lui a valu plusieurs prix ainsi que d'importantes distinctions parmi lesquelles : le grand prix de la maison de l'Afrique décerné par la société internationale des Beaux-Arts à Paris en 1972 ; le grand prix de la société Agip-Recherche Congo en 1987; la médaille du dragon chinois pour l'ensemble de son œuvre décernée par l'ambassade de la République populaire de Chine au Congo en 1988.

Bruno Okokana







www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65 BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39 Email.: cfgomotorscongo@cfgo.com Email.:

cfaomotorscongo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



LUTTE CONTRE LA FAIM

Khartoum accueille la 30e conférence régionale de la FAO

La rencontre qui se tient du 19 au 22 février, dans la capitale soudanaise, sera l'occasion pour plusieurs ministres africains et autres parties prenantes de passer en revue les réussites, défis et priorités associés au développement durable de l'agriculture et des systèmes alimentaires.

La 30e conférence régionale pour l'Afrique permettra de faire le plein d'optimisme et réaffirmer l'engagement dans la lutte contre la faim dans le monde. Ce qui est d'une importance capitale pour le continent puisque l'édition 2017 du rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde révèle que le nombre de personnes sous-alimentées en Afrique subsaharienne, en 2016, s'élevait à près de deux cent vingt-quatre millions, soit une hausse de vingt-quatre millions par rapport à 2015. Ce qui signifie que 23% de la population en Afrique subsaharienne, soit près d'un Africain sur quatre, souffrait de sous-alimentation.

La FAO estime que la hausse des souffrances liées à la faim en Afrique subsaharienne, enregistrée depuis deux ans, s'explique en grande partie par les conflits et les impacts du changement climatique, comme la sécheresse prolongée qui a touché les zones rurales de plusieurs pays. A cela s'ajoutent d'autres facteurs: faibles niveaux de productivité, faiblesse des chaînes de valeur, grande vulnérabilité

face aux crises. Tout a contribué à affecter, de manière négative, les systèmes alimentaires et agricoles ainsi que les moyens d'existence ruraux, et en particulier les personnes les plus pauvres.

« Il est également important de noter que l'Objectif de développement durable 2 est d'éradiquer toutes les formes de malnutrition. Cet objectif n'est pas anodin. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une épidémie mondiale de surpoids et d'obésité. », a déclaré le directeur général de la FAO. Pour José Graziano da Silva, qui s'exprimait à la veille de la conférence de Karthoum, c'est l'urbanisation rapide et la consommation d'aliments forte-

ment transformés qui ont énormément contribué à cette augmentation des cas de surpoids et d'obésité. « Souvent, les gens ne sont pas conscients que certains aliments sont malsains et ne considèrent pas le surpoids comme un problème. », a-t-il fait remarquer.

José Graziano da Silva a insisté sur la nécessité de continuer à travailler pour atteindre l'objectif faim zéro, soulignant qu'il y a de bonnes raisons d'être toujours « optimistes et de croire que l'éradication de la faim d'ici à 2030 est encore possible ». Le directeur général de la FAO espère que cela est aussi possible, parce que « de plus en plus de signes laissent à penser que l'économie mondiale

est en train de se relancer », permettant ainsi de créer des conditions favorables au développement.

En marge du sommet de l'Union africaine qui s'est tenu fin janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie, José Graziano da Silva avait réaffirmé aux chefs d'Etat et de gouvernement présents « qu'atteindre l'objectif faim zéro était toujours possible ». Pour cela, avait-il affirmé, « il est essentiel que les gouvernements, le secteur privé, la société civile, l'Union africaine et les Nations unies renforcent leur engagement afin de promouvoir la paix, les droits de l'homme et le développement durable ».

Nestor N'Gampoula

FRANCE/MALGACHE

Antananarivo accueille les 2^{es} assises de l'action internationale des collectivités territoriales

La rencontre aura lieu dans le cadre des relations bilatérales, du 5 au 7 mars, sous l'égide des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la décentralisation ainsi que de l'ambassade de France.

La délégation des collectivités françaises sera conduite par la vice-présidente chargée de l'International et de l'Europe à la région Nouvelle-Aquitaine, Isabelle Boudineau. Celle-ci a appelé à la mobilisation, étant donné l'importance du partenariat franco-malgache actuel et futur. La rencontre sera aussi l'occasion de valoriser le réseautage et de mener des réfléxions sur des marges de progression. Parmi les thématiques qui seront au centre de cette réunion, il y a "l'Eau, assainissement, déchets" : «Développement économique» : «Jeunesse»; «Gestion des risques»; «Décentralisation et gouvernance».

«La décentralisation, la gouvernance et l'appui institutionnel sont des thèmes traditionnellement abordés par les collectivités françaises et malgaches, et ils ont pris d'autant plus d'importance dans le cadre de la crise qu'a traversé Madagascar», soulignent cités-unies-France. Les enjeux de gestion des risques, la maîtrise du développement local et de la responsabilité des autorités locales occuperont une bonne place dans les discussions, afin d'inscrire les priorités dans un cadre approprié, en vue de renforcer le rôle des élus dans leur mission de gouvernance.

Le droit fiscal et les relations entre l'État et les collectivités seront deux autres thématiques importantes; avec des échanges ouverts à d'autres matières, telle que l'état civil et l'accès au foncier.

FRANCOPHONIE

Conférence internationale pour la langue française et le plurilinguisme

Organisé à la cité internationale universitaire, du 14 au 15 février, le séminaire a réuni cinq cents personnes de divers horizons de la langue française, provenant des milieux culturel, intellectuel, de l'entrepreneuriat, de l'innovation, des médias et du sport, qui se sont penchés sur l'avenir de la francophonie, une sorte d'état des lieux.

Dans son discours préliminaire, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Jean Baptiste Lemoyne, en présence des ministres français de la Culture, Françoise Nyssen, de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, et de la secrétaire générale de la francophone, Michaëlle Jean, a émis un message d'espoir, avant de rappeler l'identité plurielle de la francophonie.

Redonner force et vigueur au francais

Ce dispositif a permis de redonner force et vigueur au plan souhaité par le président français, Emmanuel Macron, pour faire front aux enjeux linguistiques de demain et de renouveler l'image de la langue française porteuse d'espérance et d'évaluer universelle à l'international. Françoise Nyssen a, pour sa part, parlé d'une langue « sans frontière », qui permet d'accès à d'autres cultures, de bâtir des ponts, de faire circuler les idées, les savoirs et les œuvres. Frédérique Duval, dans son intervention, a parlé de « désir de français » dans le monde, rappelant que la 4e place de la France en tant que destination des étudiants étrangers.

Michaëlle Jean est revenue sur les enjeux du patrimoine linguistique et culturel de l'humanité que constitue la langue française, sa solidarité, sa place dans la mondialisation, y voyant une certaine « démocratisation des relations internationales, une langue indissociable de la promotion de la diversité ».

Le français, une référence identitaire

Pour les Québécois, la langue française

est une identité. Ils luttent contre l'anglais pour garder cette langue. Ils s'y accrochaient comme un moyen de définition légué et qu'on a voulu faire perdurer. Pour eux, le français devient un objet auquel ils s'y rattachent pour se définir culturellement, une référence identitaire face à « une institution répressive ».

Pour le président de l'Institut français, Pierre Buhler, ce séminaire s'inscrit dans une démarche novatrice pour le français. Il considère la diversité comme l'incarnation de la langue française d'aujourd'hui, une diversité nécessaire pour « adopter une approche plus dynamique pour revitaliser la langue française ».

« Il faut déconstruire » la perception de la francophonie en Afrique et au Maghreb.

La représentante personnelle pour la Francophonie, du président français, Emmanuel Macron, Leïla Slamani, lauréat du prix Goncourt 2016, pense qu'il y a une perception où « parfois la francophonie rime avec colonies ». Mais pour elle, la langue française reste synonyme de liberté et de diversité. « Personne ne peut nier que notamment en Afrique ou au Maghreb, il y a une perception où parfois francophonie rime avec colonie. Où on a le sentiment que la francophonie, c'est quelque chose qui a été vécu par une petite élite, qui a perpétué des dominations impérialistes etc. C'est vrai que c'est perçu comme ça. Mais cette perception-là, il faut la déconstruire ». Celle qui n'a cessé de valoriser la pluralité du français dans les cinq continents du monde trouve « important que les Français parlent plus de langues et notamment plus de langues africaines, plus arabe ». Pour Leïla Slamani, « la langue est un outil pour vivre, pour aimer, pour discuter, pour rigoler. Ce n'est pas un outil pour nous aliéner ».

Le français, une langue devenue « aphone »

Le gouvernement français s'est nourri des apports des participants pour lancer une mission chargée d'améliorer la visibilité des artistes francophones en France. Des recommandations seront adressées au président Emmanuel Macron pour moderniser la langue française dans le monde. Certains participants pensent que la francophonie est devenue « aphone », et que le français n'a plus droit de cité dans les événements internationaux, l'anglais s'imposant partout, même en France, une langue abandonnée à la diaspora africaine francophone, comme si « les Français avaient honte de leur langue ». Emmanuel Macron annoncera, le 20 mars, un « grand plan » pour la francophonie. L'objectif attendu: faire du français la deuxième langue au monde.

En 2050, 85% des francophones seront plutôt en Afrique

Selon l'Organisation internationale de la francophonie, les cent quatre-vingts millions de locuteurs de l'an 2000 sont passés à deux cent soixante-quatorze millions; alors que trente-sept pays dans le monde comptent plus d'un million de locuteurs en français; treize pays ont le français comme langue officielle unique; seize comme langue co-officielle. En 2050, sept cents millions de personnes parleront français, sur une population de 9,1 milliards d'habitants; 85% de ces francophones seront en Afrique, faisant du français « un patrimoine de l'Afrique ».

NORMES COMPTABLES OHADA

Le commissariat national aux comptes renforce les capacités de son personnel

Des cadres et agents suivent, depuis le 19 février à Brazzaville, une formation sur les nouvelles normes comptables IFRS, -entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne-.

« Les nouvelles dispositions du référentiel Ohada révisé », c'est le thème d'un séminaire de formation sur l'Acte uniforme révisé de l'Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière (Syscohada), regroupant quelques dizaines des agents du Commissariat national aux comptes (CNC). Cette formation est une opportunité pour l'amélioration de la qualité des ressources humaines au CNC, a estimé le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye.

« Les mutations dans le domaine de la comptabilité et de l'information financière imposent aux agents du CNC une mise à jour de leurs savoirs et savoir-faire, indispensables à plus d'un titre. », a déclaré Jean-Baptiste Ondaye lors de l'ouverture de la session de formation de six jours.

Adopté le 26 janvier 2017, à Brazzaville, le Syscohada, en vigueur dès le 1^{er} janvier dernier, constitue le nouveau référentiel comptable pour les Etats membres de l'Ohada. Il consacre le mariage et les modèles comptables francophone et anglo-saxon, à travers la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière.

Créé par la loi n° 13/81 du 14 mars 1984, le Commissariat national aux comptes a pour missions «d'apprécier les procédures d'organisation, des sécurités internes des entreprises et proposer des mesures d'amélioration», «certifier la fiabilité, la régularité et la sincérité des informations traitées, reflétant l'image fidèle de l'entreprise, afin de permettre aux dirigeants de prendre des décisions responsables»; «contribuer à la mise en œuvre de la politique de développer des entreprises et à assainir la gestion financière» et «former les cadres dirigeants aux nouvelles techniques d'organisation et de la gestion d'entreprises». Il assure des prestations de services relatifs aux différents inventaires (caisse, stocks, immobilisations), et audits, de contrôle des comptes et de formation et recyclage des cadres. Comme moyens d'intervention, le CNC dispose d'une documentation technique appropriée, des outils méthodologiques spécifiques et travaille dans le respect des normes professionnelles internationales et nationales.



En effet, l'appropriation de ces outils va permettre au CNC de mener avec efficacité ses missions régaliennes, à savoir l'audit et le contrôle des comptes des entreprises publiques et paraétatiques. Dans un contexte de crise économique, a rappelé Jean-Baptiste Ondaye, une meilleure connaissance du droit comptable et de l'information financière garantit la survie des entreprises

locales. Aussi a-t- il profité pour attirer l'attention des dirigeants des entreprises, établissements publics et parapublics, sur la nécessité de collaborer avec le CNC. Car, « c'est à ce prix que nous rationaliserons la gestion du portefeuille public pour prétendre à la diversification de l'économie nationale. », a martelé l'intervenant.

Notons que durant ces jours de

Les participants posant en famille (Adiac) formation, les participants seront amenés à comprendre les différences de traitements comptables, les améliorations et les nouvelles dispositions qu'impose le référentiel; à procéder à la conversion du reporting Ohada vers les normes internationales IFRS; et à réaliser des travaux pratiques liés à la consolidation et à la combinaison.

. Fiacre Kombo



12 | RC/BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

N° 3149 - Mardi 20 février 2018

PHÉNOMÈNE DES ÉROSIONS

La route de Ngamakosso coupée en deux

Après la pluie diluvienne qui s'est abattue la nuit du 18 au 19 février à Brazzaville, le ravin ayant fissuré la deuxième sortie nord depuis plus d'un mois a finalement emporté une bonne partie de la voie, en dépit des travaux engagés, il y a peu, par la société chinoise CRBC.

Une situation qui inquiète chaque jour la population riveraine qui ne sait plus à quel saint se vouer. Certains habitants de la zone sont en train de plier bagages pour ne pas être surpris par la prochaine pluie.

Signalons que même la passerelle qu'empruntaient les bus depuis que la principale a été bloquée n'est plus praticable à cause de la boue. Les habitants des quartiers Ngamakosso, Manianga,



Une vue de la voie coupée par l'érosion (Adiac)

voire Kintélé sont, une fois de plus, contraints de faire le piéton entre les arrêts « Ya Kala » et « Marché » pour pouvoir prendre une correspondance.

En dehors de Ngamakosso, les érosions menacent aussi les édifices publics au quartier « Domaine ». Le Centre de santé intégré en construction et le lycée scientifique de Massengo, dans le quartier 906 Ipo-Manianga, sont en voie d'effondrement.

La ville de Pointe-Noire ainsi que certaines localités à l'intérieur du pays ne sont pas épargnées par ce phénomène. Si on n'y prend garde, les prochaines pluies qui s'abattront causeront beaucoup de dommages.

Lopelle Mboussa Gassia

SCIENCES DE LA SANTÉ

Le Dr Matshidiso Rebecca Moeti veut l'adaptation des enseignements au contexte actuel

La directrice régionale de l'OMS-Afrique a exprimé, le 15 février à Brazzaville, la volonté de l'institution d'appuyer les formations et les enseignements à la Faculté des sciences de la santé de l'université Marien-Ngouabi.

« Pour aller à la couverture sanitaire universelle, nous allons aider les pays à avoir plus d'infrastructures et de ressources humaines. Nous avons la capacité d'aider les pays à lutter contre les épidémies. L'OMS a besoin d'appuyer la définition des cours des facultés du genre. Nous notons que dans beaucoup de pays, les cours ont besoin d'être adaptés au contexte actuel.», a indiqué le Dr Matshidiso Rebecca Moeti.

Au cours de son mandat, la responsable onusienne mettra sur pied un secrétariat régional répondant aux besoins efficaces, axés sur les résultats, capables de faire avancer les actions visant à assurer la couverture sanitaire universelle et accélérer les progrès vers l'atteinte des Objectifs de développement durable convenus au plan mondial, tout en faisant face aux menaces émergentes.

Pour le Pr Gontran Ondzotto, doyen par intérim à la Faculté des sciences de la santé (Fssa), son établissement développe plusieurs spécialités liées à la médecine humaine, aux sciences biomédicales, à la santé publique, aux soins infirmiers, etc.

Par ailleurs, la Fssa doit encore développer l'application du système licence master doctorat (Lmd), obtenir des stages pratiques pour ses étudiants et diversifier encore ses formations

Au terme de sa visite, la directrice régionale de l'OMS Afrique a fait un don de matériel informatique à la bibliothèque universitaire pour aider les étudiants et le corps enseignant à la recherche digitale.

Fortuné Ibara

TRIBUNAL DE OUESSO

De lourdes peines à l'encontre de deux braconniers

Félicien Eboab Elogo et Pépin Blaise Momata ont été condamnés respectivement à cinq ans de prison ferme et à dix mois avec sursis. Les deux doivent également payer la somme de cinq cent mille francs CFA d'amende solidairement, a indiqué le 17 février, le Projet de conservation espace Tridom interzone Congo.

Le procès pénal a mis en lumière l'implication des deux braconniers dans l'abattage des éléphants au niveau de l'espace du Tridom, une forêt transfrontalière trinationale Dja-Odzala-Minkébé, couvrant 178 000 km², soit 10% de la forêt pluviale du Bassin du Congo.

Le représentant du ministère public a dépeint une bande organisée qui faisait régner sa loi dans ces forêts, un complexe forestier contigu qui couvre l'espace du Cameroun, du Gabon et du Congo.

Ces deux braconniers ont été arrêtés le 20 août 2017 en possession d'une arme

de guerre de type Kalachnikov ainsi que de deux chargeurs vides et plus de trente munitions de guerre. Ils ont avoué, devant la barre, avoir abattu au premier abord quatre éléphants dans le parc national de Nki (Cameroun), avant d'en abattre dix autres un peu plus tard. Ils avaient déjà vendu les trophées en sus des pointes d'ivoires saisies et présentées devant les juges. En plus de la condamnation pénale et de la réparation financière, ces deux braconniers ont été instruits par la

justice de respecter l'interdiction de

pratiquer la chasse dans les zones de

réserve. Leur interpellation faisait

suite à une patrouille de la lutte anti-braconnage du Projet espace Tridom interzone Congo (ETIC) sur la rivière Dja, située sur la frontière Congo- Cameroun. Ainsi donc, pour atténuer le braconnage transfrontalier de plus en plus important, les pays de la Trinationale Dja-Odzala-Minkébé (Tridom), notamment le Gabon, le Congo et le Cameroun ont signé « un protocole de lutte anti-braconnage » en 2014 afin de pouvoir agir lors de patrouilles mixtes de part et d'autre de la frontière.

Rappelons que la forêt transfrontalière trinationale Dja-Odzala-Minkébé couvre 178 000 km², soit 10% de la forêt pluviale du bassin du Congo. Onze aires protégées s'étendent sur 42 319 km² ou 24% du paysage et contienment certains des sites naturels les plus vierges restant dans le bassin du Congo : Odzala, Mwagna, Ivindo, Minkébé, complexe Nki-Messok Dja, Ntokou Pikounda, Boumba Bek.

Le Tridom est un bastion de grands mammifères : il peut contenir une population (déclinante) de vingt-cinq mille éléphants, ainsi qu'un grand nombre de gorilles et de chimpanzés (plus de quarante mille). Le paysage a une densité de population humaine très faible : près d'un habitant / km². Avec une faible densité de route, cela explique pourquoi Tridom est si important pour les grands et moyens mammifères.

Le braconnage demeure un problème imminent dans le Tridom, malgré les efforts de patrouilles et la volonté des gouvernements de prendre des mesures en faveur de la sauvegarde de la biodiversité dans ce complexe. Le résultat des derniers inventaires est alarmant, certains parcs du paysage ont perdu plus de 70% de leur population d'éléphants en dix ans .



Fortuné Ibara

N° 3149 - Mardi 20 février 2018

LE COURRIER DE KINSHASA

RC/BRAZZAVILLE | 13

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 32e journée, 2e division

Toujours pas de Christopher Samba dans le groupe d'Aston Villa, battu à Fulham (0-2). Les Villains ne s'étaient plus inclinés en championnat depuis le 26 décembre.

Angleterre, 34e journée, 4e division

Accrington prend un point sur le terrain de Barnet (1-1). Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc. Swindon Town, sans Amine Linganzi, bat Port Vale 3-2.

Au classement, Accrington se fait chiper sa 2e place par Wycombe, mais reste sur le podium (62 points). Swindon est 6e avec 57 points.

Belgique, 27e journée, 1re division Les Mauves sont en crise après leur défaite à Saint-Trond (0-1). Sylver Ganvoula est resté sur le banc d'Anderlecht.

Belgique, 13e journée du tournoi de clôture, 2e division

Sans son capitaine, Maël Lépicier, blessé, Roulers l'emporte à Lierse (2-1).

Union-Saint-Gilloise et son capitaine, Jordan Massengo, partagent les points face au Cercle Bruges (1-1).

Au classement de ce tournoi de clôture, l'Union est 4e avec 17 points et Roulers 7e avec 13 points. Mais au classement général, l'équipe de Lépicier est devant avec 34 points, contre 30 pour celle de Massengo.

Chypre, 25e journée, 1re division Grosse claque pour l'Alki Oroklini, corrigé sur le terrain de l'Apollon (1-5). Bernard Itoua, averti à la 22e, a joué tout le match.

Turquie, 22e journée, 1re division Sivasspor bat Osmanlispor 3-2. Delvin Ndinga était titulaire et a été averti à la 40e, tandis Thievy Bifouma a débuté sur le banc. Entré à la 73e alors que son ancienne équipe menait 2-1, il n'est pas directement impliqué sur les buts, contrairement à Robinho, deux buts et une passe décisive. La vedette congolaise devra performer pour gagner sa place pour avoir du temps de jeu au sein d'un secteur offensif riche des Ivoiriens Koné et Cyriac, du Turc Demir, du Sénégalais Saivet, de l'Ukrainien Rybalka et donc du Brésilien Robinho.

Turquie, 22e journée, 2e division Christ Bakaki a été remplacé à la 54e minute lors du revers de Manisaspor face à Adanaspor (1-2). Les visiteurs menaient déjà 1-0 lors de son remplacement.

Angleterre, 32e journée, 2e division

Toujours pas de Christopher Samba dans le groupe d'Aston Villa, battu à Fulham (0-2). Les Villains ne s'étaient plus inclinés en championnat depuis le 26 décembre.

Angleterre, 34e journée, 4e division

Accrington prend un point sur le terrain de Barnet (1-1). Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc. Swindon Town, sans Amine Linganzi, bat Port Vale 3-2.

Au classement, Accrington se fait chiper sa 2e place par Wycombe, mais reste sur le podium (62 points). Swindon est 6e avec 57 points.

Belgique, 27e journée, 1re division Les Mauves sont en crise après leur défaite à Saint-Trond (0-1). Sylver Ganvoula est resté sur le banc d'Anderlecht.

Belgique, 13e journée du tournoi de clôture, 2e division

Sans son capitaine, Maël Lépicier, blessé, Roulers l'emporte à Lierse (2-1).

Union-Saint-Gilloise et son capitaine, Jordan Massengo, partagent les points face au Cercle Bruges (1-1).

Au classement de ce tournoi de clôture, l'Union est 4e avec 17 points et Roulers 7e avec 13 points. Mais au classement général, l'équipe de Lépicier est devant avec 34 points, contre 30 pour celle de Massengo.

Chypre, 25e journée, 1re division Grosse claque pour l'Alki Oroklini, corrigé sur le terrain de l'Apollon (1-5). Bernard Itoua, averti à la 22e, a joué tout le match.

Turquie, 22e journée, 1re division Sivasspor bat Osmanlispor 3-2. Delvin Ndinga était titulaire et a été averti à la 40e, tandis Thievy Bifouma a débuté sur le banc. Entré à la 73e alors que son ancienne équipe menait 2-1, il n'est pas directement impliqué sur les buts, contrairement à Robinho, deux buts et une passe décisive. La vedette congolaise devra performer pour gagner sa place pour avoir du temps de jeu au sein d'un secteur offensif riche des Ivoiriens Koné et Cyriac, du Turc Demir, du Sénégalais Saivet, de l'Ukrainien Rybalka et donc du Brésilien Robinho.

Turquie, 22e journée, 2e division Christ Bakaki a été remplacé à la 54e minute lors du revers de Manisaspor face à Adanaspor (1-2). Les visiteurs menaient déjà 1-0 lors de son remplacement.

Belgique, 27e journée, 1re division Pas de vainqueur dans le derby entre Charleroi et le Standard de Liège (1-1). Francis N'Ganga était titulaire. Les Zèbres, deuxièmes, comptent 3 points d'avance sur les Mauves d'Anderlecht.

Chypre, 25e journée, 1re division Anorthosis corrige l'Ermis (4-0). Remplaçant Juvhel Tsoumou est entré à la pause, alors que les locaux menaient déjà 2-0.

Doxa partage les points avec Paphos (1-1). Sans Rahavi Kifoueti, resté sur le banc malgré son but en Coupe cette semaine.

Espagne, 26e journée, 3e division, groupe 3

Peralada s'incline à Badalona (0-1). Yhoan Andzouana était titulaire. Seizième avec 27 points, la réserve de Gérone reste barragiste, à égalité de points avec le premier relégable.

Espagne, 24e journée, 4e division, groupe 7

De retour à l'entraînement jeudi dernier, Merveil Ndockyt n'était pas dans le groupe de la réserve de Getafe, tombeuse de Los Yebenes (1-0).

Grèce, 22e journée, 1re division Lourd revers à domicile pour Platanias face au PAS Giannina (0-3). Sans Clevid Dikamona, absent de la feuille de match.

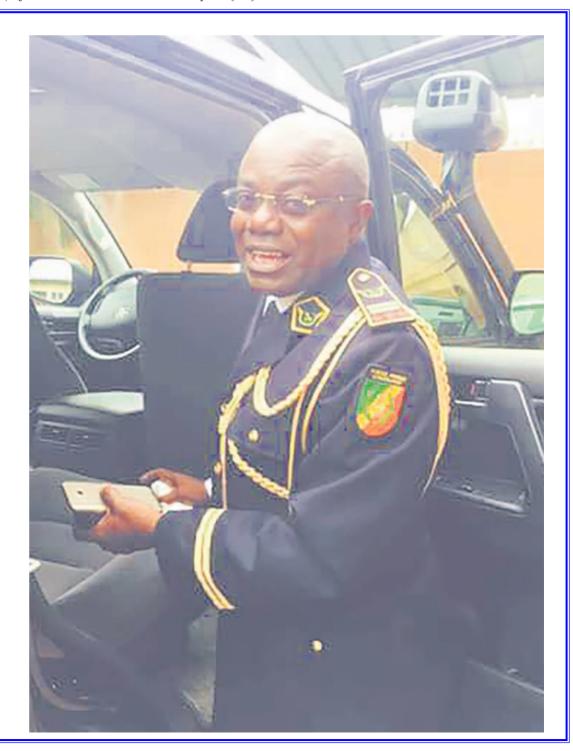
Slovaquie, 20e journée, 1re division Le DAC Dunajska Streda monte sur le podium après son succès à Senica (2-0). Yves Pambou était titulaire dans l'entrejeu et a participé à l'animation offensive de son équipe, ultra-dominatrice.

Ukraine, 20e journée, 1re division Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire lors de la courte défaite de l'Olimpik Donetsk sur le terrain du Dynamo Kiev (0-1). Septième, son club compte un point de retard sur la 6e place, dernière place qualificative pour les play-offs.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Les familles Okoua, Bouya, Oba, Edoungatso et Elenga ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès, le vendredi 16 février 2018 à Casablanca au Maroc, du Commissaire-Colonel à la retraite Marie-Symphorien Okoua, ancien enfant de troupes-ancien directeur général des administrations et finances au ministère de La Défense nationale-ancien directeur général des douanes et droits indirects. La date et le programme des obsèques seront communiquées à une date ultérieure.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Ouverture de la deuxième session ordinaire dite budgétaire

Les assises ouvertes le 19 février vont examiner et adopter dix affaires, parmi lesquelles le projet de budget primitif exercice 2018, le projet de compte administratif exercice 2017, le projet de délibération portant adoption du compte administratif exercice 2017.

souligné le soutien aux initiatives communautaires fondées sur la relance à grande échelle du programme agricole du gouvernement de la République, notamment le



Les travaux qui dureront dix jours ont été ouverts par Alexandre Mabiala, président du conseil départemental du Kouilou, accompagné de Paul Adam Dibouilou, préfet de ce département. Alexandre Mabiala a indiqué quelques défis que sa structure entend relever, à savoir rétablir la circulation entre les villages Ikalou et Mbena, dans le district de Madingo-Kayes, avec la construction du pont de Loungui et la ré-

habilitation de cette route; la construction d'un bâtiment R+1 avec salle de conférence à Loango qui servira de siège provisoire du conseil départemental; la création d'un cimetière départemental; l'aménagement d'une décharge départementale; la création des carrières des matériaux de construction et la réhabilitation de la route Mengo-Diosso.

Le président du conseil départemental a

La tribune officielle lors de l'ouverture des travaux (Adiac)

développement des cultures du manioc, de la banane et du cacao au cours de cette année dans le Kouilou. « Mettant un accent particulier sur l'agriculture dans son discours sur l'état de la nation le 30 décembre 2017 dernier, le président de la République a relevé que l'autosuffisance alimentaire annoncée durant plusieurs années ne doit pas être un slogan creux qui renvoie à un sentiment d'échec et d'impuissance, cet objectif reste entière-

ment à notre portée. », a-t-il rappelé.

Alexandre Mabiala a aussi expliqué que l'atteinte de tels objectifs doit en fait inciter les membres de son institution à une gestion sage de la compétence transférée. C'est une lourde responsabilité à laquelle le président de la République invite tout le monde, à travers son discours sur l'état de la nation, a-t-il fait savoir. Revenant sur le concept de «rupture», il a indiqué que loin d'être synonyme de crise économique et financière, la rupture est une invite à la prise de conscience générale, caractérisée par la révolte contre les antivaleurs, le laxisme, l'hibernation mentale et intellectuelle, le manque d'initiatives, l'irresponsabilité, la paresse, la corruption, la fraude, la concussion et la gabegie, comme l'avait expliqué le chef de l'Etat, le 30 décembre dernier devant le parlement réuni en congrès.

« La rupture n'a jamais été, pour Denis Sassou N'Guesso, ni une fuite en avant, ni une attitude démissionnaire, moins encore, l'abandon par l'éléphant de ses défenses. Il s'agit donc, de sanctionner, de réprimer, d'éduquer et de redresser lorsque les faits sont avérés. J'invite les élus locaux, les collaborateurs, les partenaires au développement et la population, à prendre la mesure de leurs responsabilités respectives. », a-t-il déclaré.

Le président du conseil départemental du Kouilou a salué l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé, le 23 décembre dernier, entre les représentants du gouvernement et ceux de Fréderic Bintsamou, alias Pasteur Ntoumi. « Le Kouilou invite donc l'ensemble des forces vives de la nation à accompagner ce processus, dans l'intérêt supérieur du peuple congolais, afin que la paix soit établie pour toujours dans le département du Pool. », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

LITTÉRATURE

La libération de l'homme vue à travers les écrits d'Alexandre Dumas et Jean-Baptiste-Tati-Loutard

Une conférence-débat animée par Raphaël Safou a eu lieu, le 16 février, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, à Pointe-Noire, sur le thème «Alexandre Dumas chez Tati Loutard, échos et résonnances (à partir d'une visite du côté de Villers-Cotterêts).

Jeter les ponts entre les deux écrivains et édifier l'assistance sur l'écriture de ces deux hommes de lettres au parcours différent mais unis par la quête de la libération de l'homme ont été les motivations de Raphaël Safou Tchimanga, documentaliste, critique littéraire et homme de culture en animant cet échange.

C'est en recoupant un certain nombre de faisceaux de signes peu anodins entre l'écrivain français, Alexandre Dumas père, né le 24 juillet 1802 à Villers Cotterêts (Aisne) et décédé le 5 décembre 1870 à Puys, près de Dieppe-Seine-maritime, et la vie et l'œuvre poétique de Jean-Baptiste Tati Loutard, écrivain et homme politique congolais, que l'orateur a bâti son exposé. Une occasion aussi pour lui de faire connaître au public Alexandre Dumas qui a publié, entre autres,

«Les Trois Mousquetaires» en 1844, le «Comte de Monte-Cristo», «La reine Margot»...

La question de l'Amérique, l'esclavage, la libération de l'homme, la langue française, la Révolution française sont autant de thèmes qui rapprochent les deux hommes de lettres. Le 4 juillet 1776, date de déclaration de l'indépendance des États-Unis, est une coïncidence frappante avec la mort de Jean-Baptiste Tati Loutard qui intervient le 4 juillet 2009 à l'hôpital américain de Neuilly. « Si je savais lire les signes du temps à travers les sciences ésotériques ou la numérologie, ces faits allaient trouver une explication peu banale. », a dit le critique littéraire. Avant sa mort, ministre des Hydrocarbures de l'époque et membre du Haut conseil de la francophonie, il a été invité, par le biais de la société Total, par les autorités municipales de Villers Cotterêts. Jean-Baptiste Tati Loutard publia le recueil «Poèmes de la mer» écrit en 1968, dans lequel il défend l'amélioration de la condition humaine, la déportation et

Selon Raphaël Safou, Alexandre Dumas n'a pas défendu la cause des Noirs de façon frontale mais



Raphaël Safou lors de la conférence-débat (Adiac)

ses prises de position ont été d'une bravoure telle qu'elles ne laissaient personne indifférent. L'exemple de la lettre écrite par Victor Hugo aux autorités américaines, le 2 décembre 1859, demandant la relaxe de John Brown, l'un des grands abolitionnistes des États-Unis d'Amérique, qui, quelques semaines plus tôt, avait tenté de provoquer une révolution d'esclaves, a été reprise par Alexandre Dumas. En effet, ayant vécu quelque temps, pendant son enfance, dans la demeure d'un homme violent possédant un esclave, John Brown avait été témoin de mauvais traitements et

de châtiments subis par ce dernier. Ces scènes l'avaient traumatisé et il s'était juré de lutter toute sa vie contre l'esclavage. À partir de 1855, il avait, avec cinq de ses fils, décidé de sillonner les États du sud pour s'en prendre physiquement aux esclavagistes. Quelque temps avant l'exécution de John Brown, Victor Hugo avait fait parvenir aux autorités américaines une lettre dans laquelle il demandait en vain sa grâce. La missive a été reprise par Alexandre Dumas : « ... Au point de vue politique, le meurtre de Brown serait une faute irréparable. Il ferait à l'Union une fissure latente qui finirait par la disloquer. Il serait possible que le supplice de Brown consolidât l'esclavage en Virginie, mais il est certain qu'il ébranlerait toute la démocratie américaine. Vous sauvez votre honte, mais vous tuez votre gloire. Au point de vue moral, il semble qu'une partie de la lumière humaine s'éclipserait, que la notion même du juste et de l'injuste s'obscurcirait, le jour où l'on verrait se consommer l'assassinat de la délivrance par la liberté ». En effet, pour Alexandre Dumas, la libération de l'Amérique du joug anglais inspirée de la Révolution française devait être le détonateur pour la libération du monde. Un espoir déçu, a regretté Raphael Safou, pour cet écrivain qui a pris son courage en défendant la langue créole dans ses écrits. Ayant séjourné en Algérie et en Égypte, il a eu cependant un faible pour le Congo et le Sénégal, deux pays d'Afrique noire. Sous la modération d'Alphonse Kala, les comédiennes Gisèle Tchicaya et Germaine Ololo ont lu, à la fin de la causerie, des extraits de textes de l'écrivain Jean-Baptiste Tati Loutard.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Les Ponténégrines à l'oeuvre pour la réussite de l'évènement

Dans le cadre des préparatifs du 8 mars, dont la célébration au niveau national aura lieu cette année dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, les Congolaises de la ville océane ont échangé, le 16 février, à la préfecture en vue de la réussite de cette fête.

La rencontre a été dirigée respectivement par la directrice départementale de la Promotion de la femme, Félicité Méno Diop, et celle de l'Intégration de la femme au développement, Madeleine Paka Zoulouka. L'activité a eu pour but de permettre aux femmes de faire des suggestions sur les activités à inclure dans le programme départemental de la journée internationale de la femme et du mois de mars. Les activités sportives et culturelles, conférences, concours culinaire et autres figurent parmi les propositions faites. Une commission a été mise place en vue de les examiner et d'élaborer un programme qui sera proposé à la prochaine rencontre prévue cette semaine. D'autres propositions sont donc attendues jusqu'au 25

La Journée internationale de la femme aura pour thème: «L'heure est venue: les activités rurales et urbaines transforment la vie des femmes ». L'évènement sera placé sous le patronage du Premier ministre, Clément Mouamba, en présence de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Nefer Ingani. Cette dernière a effectué,



du 8 au 10 février, une tournée dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Sa visite avait pour but d'informer du choix porté sur ces deux départements pour abriter la célébration nationale du 8 mars et sensibiliser les autorités municipales et préfectorales, les sages, chefs de quartier, associations et ONG des femmes ainsi que les femmes des

partis politiques.

Notons qu'au niveau national, le thème choisi pour la célébration du 8 mars est : «L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire», avec comme sousthèmes : l'importance du mouvement coopératif féminin ; la femme congolaise et l'accès au crédit et à la terre ; les violences

Une vue des femmes lors de la rencontre à la préfecture de Pointe-Noire/crédit photo Adiac

faites aux femmes et leurs conséquences sur le développement économique et l'autonomisation de la femme; la femme rurale face à la production et la transformation des aliments de base.

Le gouvernement ayant décidé d'appuyer les activités agricoles pour une meilleure production, des recensements ont été lancés. Ils sont destinés à enregistrer les associations et groupements coopératifs féminins qui pourront bénéficier d'une aide. Celles qui ne se sont pas encore présentées sont invités à le faire au plus tard le 21 février. Les inscriptions se font à la préfecture au niveau du point focal genre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr www.adiac-congo.com

DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso Brazzaville - République du Congo regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





16 | RC/BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

N° 3149 - Mardi 20 février 2018

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

La Mancha, Cara, AC Léopards et AS Otohô jouent leur avenir dès ce mardi

Les quatre clubs congolais engagés respectivement en Coupe de la Confédération puis en Ligue des champions jouent leur qualification les 20 et 21 février au cours de la manche retour décisive.

La Mancha sera la première à ouvrir le bal. Le club ponténégrin affronte ce mardi, au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'AS Tanda de la Côte d'Ivoire en match retour des préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération. Co-leader du championnat avec dix points, La Mancha doit s'imposer à tout prix pour s'ouvrir les portes des seizièmes de finale. Au match aller, disputé le 10 février à Abidjan, le club ponténégrin avait fait le plus dur travail en accrochant son adversaire sur un score piège de 0-0. Il reste à finir ce travail à domicile d'autant plus que sur le papier, les deux formations ont chacune 50% de chance de qualification. Le match nul avec but est interdit pour les locaux.

Le mercredi, au stade Alphonse-Massamba-Débat, toujours dans la même compétition, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) tentera de remonter son retard d'un but avant d'inscrire celui qui lui permettra de faire peut-être la différence face à Asante Kotoko de Kumasi. Le Cara s'est un peu compliqué la tâche en étant le seul représentant congolais à perdre la manche aller (0-1) alors qu'il n'avait

malheureusement pas pu saisir sa chance quand son gardien, Chansel Massa, manquait de transformer celui que l'arbitre



La Mancha



L'AC Léopard

pas démérité. Devant leur public et sur les installations qu'ils maîtrisent parfaitement, les Aiglons auront à cœur l'envie de prouver que le résultat de la manche aller n'était qu'un incident de parcours. Le Cara, qui a craqué sur l'un des penalties sifflés contre lui, n'avait

lui avait accordé. En Ligue des champions, l'AC

Léopards et l'AS Otoho, qui se déplacent respectivement à Lomé et à Alger, ont des avantages à préserver, mais de quelle manière ? Cela dépendra du système de jeu mis en place par les staffs techniques respectifs. Les Fauves du Niari seront reçus, le 21 février à 16 h (heure de Brazzaville) par l'AS Togo port de pour surprendre les Togolais chez eux. A condition d'être concentrés.

Plus tard dans la nuit, no-



Club renaissance aiglons (Cara)



As Otoho

tion 2012, les Fauves du Niari battaient, à Dolisie, les Soudanais d'El Merreikh (2-1), avant d'arracher un nul (0-0) à Khartoum. Boris Moubhio, Césair Gandzé, Hermann Lakolo, Bissiki Magnokélé et les autres vainqueurs de 2012 s'en souviennent. Ils peuvent s'appuyer sur cette aventure

à l'extérieur. Mais dans son ossature, il y a toutefois des joueurs habitués des grandes compétitions sur lesquels l'équipe doit s'appuyer pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Seule la réalité sur le terrain nous en dira plus. Que le meilleur gagne.

James Golden Eloué

TOGO

Dialogue de dernière chance pour sortir de la crise

Pouvoir et opposition se réunissent autour d'une même table,depuis 19 février à Lomé, pour tenter de résoudre la crise politique qui les divise depuis six

La rencontre, qualifiée de « dialogue de dernière chance » par les observateurs de la situation au Togo, suscite un mélange d'espoir et d'incrédulité dans ce pays. Elle se tient alors que le président togolais, Faure Gnassingbé, actuellement à la tête de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest, fait face depuis cinq mois à une très forte contestation populaire.

Que ce soit à Lomé ou ailleurs, de nombreux Togolais sont sceptiques concernant ces assises. Ils critiquent la tenue d'un « énième dialogue » au Togo, gouverné depuis plus de cinquante ans par la même famille. « C'est le dialogue de la dernière chance. L'opposition et le pouvoir ont intérêt à tout faire pour sortir définitive-

ment ce pays de cette situation d'instabilité (...). Chaque camp doit mettre un peu d'eau dans son vin. », a déclaré Joël Afandjigan, commerçant dans la capitale togolaise.

« Le parti Union pour la République, au pouvoir, va encore rouler l'opposition dans la farine. Ils vont encore discuter et signer un autre accord, qui ne sera pas respecté par le gouvernement. C'est la même chose et cela nous fatigue. Nous avons trop dialogué dans ce pays. », a redouté, quant à lui, un Togolais qui a requis l'anonymat.

Au cours de ces pourparlers, les participants vont plancher sur le rétablissement de la Constitution de 1992 qui prévoyait un maximum de deux mandats présidentiels, la transition politique au Togo et les réformes électorales. Au sujet de la réforme des mandats présidentiels et du mode de scrutin, déjà prévue par l'Accord politique global de 2006, il faut noter qu'elle n'a jamais vu le jour,

alors qu'elle devait permettre d'apaiser un pays exaspéré par les violences (près de cinq cents morts, selon l'ONU) ayant suivi l'élection de Faure Gnassingbé.

La semaine dernière, les Nations unies, l'Union européenne et les ambassades d'Allemagne, de France et des Etats-Unis à Lomé ont « salué » la tenue de ce dialogue, encourageant « les acteurs politiques togolais à travailler de bonne foi pour aboutir à un consensus ». Rappelons que Faure Gnassingbé a succédé, en 2005, avec le soutien de l'armée, à son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui avait dirigé le pays pendant trente-huit ans. Il a été réélu au terme de scrutins contestés par l'opposition en 2010 et en 2015. Depuis l'avènement du multipartisme au début des années 1990, une quinzaine de dialogues et de pourparlers se sont tenus à Lomé, sans jamais déboucher ni sur une alternance politique ni sur un changement majeur.

Ne stor N' Gampoula

COOPÉRATION

Un mémorandum sur l'énergie atomique

Le Congo et la Russie ont signé, le 13 février à Moscou, un accord sur la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire civile.

Le texte prévoit l'utilisation pacifique des applications nucléaires et la construction d'un centre de recherche nucléaire en République du Congo. Il a été signé par l'ambassadeur du Congo en Russie, David Madouka, et le directeur général adjoint de Rosatom, Nicolaï Sapasski.

Le Congo recevra, à travers ce mémorandum, une assistance dans le développement de l'infrastructure nucléaire et l'élaboration des programmes de sensibilisation aux technologies atomiques et leurs applications. Le ministère congolais de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique et Rosatom vont engager des démarches pour examiner la possibilité de réaliser des projets mutuels et de construire au Congo un centre de la science nucléaire et de technologies sur la base du réacteur de recherche de design russe.

La création d'un laboratoire de recherche nucléaire devrait contribuer à l'éclosion des activités liées à l'innovation technologique et à la diversification de l'économie nationale. Ce laboratoire qui pourrait être rattaché à l'université Marien-Ngouabi participera au renforcement des compétences des scientifiques congolais (physiciens, biologistes, chimistes, géologues et techniciens nucléaires).

Le Congo verra développer sur son sol, courant cette année par l'Agence internationale de l'énergie atomique, un projet de surveillance des maladies animales dans les élevages et de certification de l'état sanitaire des animaux importés. Le projet sera réalisé sur le site de Kombé et prévoit également l'équipement du nouveau laboratoire de diagnostic vétérinaire de Brazzaville. La recherche nucléaire est une pierre angulaire dans les nouvelles technologies d'analyse dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, des mines et de la géologie. La Russie et la France sont des partenaires importants du Congo en matière de recherche scientifique.

Christian Brice Elion